

BULLETIN

MUNICIPAL

# Villars-lès-Blamont

Commune du Doubs • Édition 2025 • N° 1



*Vue de Villars-lès-Blamont, vers 1930*



La Mercerie



Le Temple



L'Abreuvoir

📍 Mairie de Villars-lès-Blamont

🏠 3 Place de la Mairie  
25310 Villars-lès-Blamont

☎ 03 81 35 10 79

✉ mairie-villars-les-blamont@wanadoo.fr

🌐 [www.villars-les-blamont.fr](http://www.villars-les-blamont.fr)

*Mesdames, Messieurs.*

*En ce début d'année 2026, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité. Que cette nouvelle année vous apporte des moments de joie, de partage et d'épanouissement.*

*Avant toute chose, je souhaite rendre un hommage à deux de nos citoyens qui nous ont quittés en 2025, notre doyen et ancien combattant Valère CARRY et Daniel JAKOBIAK. A leurs familles, je réitère toute notre sympathie et notre soutien. Je pense également, avec une profonde compassion, à toutes celles et ceux qui luttent contre la maladie, ainsi qu'à leurs proches. Sachez que vous pouvez compter sur le soutien de toute la communauté.*

*En cette fin de mandat, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des membres du conseil municipal. Votre engagement, vos débats constructifs et votre travail ont été déterminants pour notre commune. Merci, Gilles, Michelle, Céline, Elise, Emilie, Frédéric, John, Laurent, et Vincent pour ces six années de collaboration au service de Villars lès Blamont. Je ne pourrai clore ce message sans saluer le travail indispensable de ceux qui font vivre notre commune au quotidien : Jessica, notre secrétaire de mairie pour sa rigueur et disponibilité, Virginie agente d'entretien pour son travail essentiel qui assure la propreté et le confort de nos locaux, Damien et Timothée nos deux agents techniques pour leurs compétences, leur polyvalence et leur dévouement. Ensemble vous formez une équipe soudée et efficace et c'est grâce à vous que les projets que nous portons deviennent réalité. Merci pour tout ce que vous faites, souvent dans l'ombre, mais toujours avec passion.*

*Je tiens aussi à adresser une pensée particulière à notre corps enseignant, à nos ATSEM, nos membres du périscolaire, et aux élus du SIVU, pour leur engagement, leur dévouement, leur bienveillance qui sont des atouts précieux pour notre commune. Merci pour votre travail au quotidien, qui est un pilier pour l'avenir de nos écoliers.*

*Un grand merci à nos deux bibliothécaires bénévoles, Agnès et Joëlle, pour leur dévouement et disponibilité. Grâce à vous notre bibliothèque reste un lieu qui permet à tous, petits et grands, de voyager à travers les livres, même si on peut regretter « qu'il y ait peu de voyageurs ». Je souhaite saluer l'ensemble de nos associations, leurs bénévoles et l'amicale sportive QI GONG. Vous contribuez tous à animer et dynamiser notre village. Votre énergie, votre créativité et votre esprit d'initiative font de Villars lès Blamont une commune vivante et solidaire. Merci pour votre engagement sans faille et pour les moments de partage que vous offrez à tous.*

*Un grand merci à tous les bénévoles, du Souvenir Français, de la Ligue contre le cancer, de l'Opération entraide, votre engagement désintéressé au service des autres est un exemple et une fierté pour notre commune. Merci aussi à tous ceux qui participent aux cérémonies patriotiques et une profonde reconnaissance pour nos écoliers, présents à chaque cérémonie. Par cette présence vous incarnez cet incontournable devoir de mémoire.*

*Je souhaite également saluer nos entreprises locales et petit commerce qui contribuent chaque jour à la vitalité économique et sociale de la commune, merci pour votre savoir-faire et votre engagement.*

*Par ailleurs, en cette nouvelle année nous adressons un accueil chaleureux aux nouvelles familles et aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre commune, et à qui j'adresse un message particulier : n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute question ou pour découvrir les activités, associations et services qui rythment la vie de notre village. Bienvenue parmi nous.*

*L'année 2025 a été marquée par diverses réalisations et moments partagés. Plutôt que de les énumérer ici, je vous invite à feuilleter ce bulletin municipal, qui regorge de reportages et de photos pour revivre ces instants. Comme le disait Confucius : « Une image vaut mille mots ». Laissez-vous guider par ces images et les récits qui illustrent la vitalité de Villars lès Blamont.*

*Avant de tourner la page sur 2025, je tiens à souligner les beaux moments de vie qui ont rythmé notre commune : deux naissances, symboles d'espoir et de renouveau ; quatre PACS et quatre mariages, preuves que l'amour et l'engagement continuent de s'épanouir et bien sûr, notre traditionnel repas des Anciens, un rendez-vous annuel qui rassemble nos aînés dans la bonne humeur et la solidarité. Ces moments de partage sont le ciment de notre village, où chaque génération a sa place.*

*Cette année 2026 sera marquée par les élections municipales de mars, une étape importante pour l'avenir de notre village. Notre priorité restera de préserver la qualité de vie et l'esprit de solidarité qui font la force de notre commune et ce malgré un contexte parfois incertain. Oui le monde autour de nous peut sembler incertain, mais ici, à Villars lès Blamont nous avons les clés pour rester unis et optimistes. Ensemble faisons de 2026 une année de projets partagés, de convivialité et de moments heureux. Notre commune doit continuer à être un havre de stabilité, un lieu où l'on peut vivre simplement, se parler, se soutenir, c'est cette humanité à taille humaine qui nous protège des tourments du monde et qui nous donne la force d'avancer. Continuons à cultiver, l'espoir, la bienveillance, la fierté d'appartenir à une communauté vivante, où chacun compte et où personne n'est laissé de côté.*

*Pour terminer, je tiens à évoquer un sujet qui nous concerne tous : le vivre-ensemble. Comme dans toute communauté, des tensions peuvent apparaître, notamment entre voisins. Ces désaccords, souvent liés à des malentendus ou à des différences de mode de vie, ne doivent pas nous diviser. A Villars lès Blamont, nous avons la chance de vivre dans un cadre préservé et convivial. Pour que cela perdure, privilégions, le dialogue, la bienveillance et le respect mutuel. Chacun a le droit de vivre sereinement chez soi, dans le respect des règles de vie commune. Je souhaite rappeler une valeur fondamentale : l'intérêt général doit toujours primer sur les intérêts individuels. Je compte sur chacun d'entre vous pour y contribuer.*

*Ensemble préservons ce qui fait la force de notre village : la solidarité, la tolérance et l'entraide. En cette nouvelle année, faisons en sorte que notre commune reste un havre de paix et de bonne entente, où il fait bon vivre pour tous.*

*Avec toute ma confiance en notre avenir commun,*

*Anselme DESMIRAZ.*

# Etat Civil 2025

## Naissances



Marianna GÉRARD  
Léon SIKORA

## PACS

Charline MARTIN et Ludovic BRESSON  
Roxane DAVAL et Steve DUJARDIN  
Fanny GORGIBUS et Benjamin ZOLLINGER  
Edwige CHICARD et Frédéric MICCICHE



## Mariages



Rémy MAGUER et Mickaël COMMENT  
Coralie MOLTO et Yohann LHOMME  
Mélanie VELARDE et Christopher JENNEQUIN  
Evelyne JOUFFRAY et Thierry RECEVEUR

## Décès

Valère CARRY  
Daniel JAKOBIAK



# VILLARS PRATIQUE

## LOCATION SALLE DES FETES

Location : 150 € pour les habitants de la commune et 300 € pour les extérieurs.

La consommation de gaz sera facturée en plus, à hauteur de 5 € le m<sup>3</sup>, la casse sera également facturée. Pour toutes demandes de réservation, merci de vous présenter en Mairie, aucune réservation ne sera prise par téléphone.

## CONCESSION CIMETIERE

Le prix de la concession est fixé à 50 € pour une concession simple et 100 € pour une double, la durée de la concession est de 30 ans.

Pour les columbariums, les renseignements vous seront donnés en mairie.

## AUTORISATIONS D'URBANISME

Toute construction et toute transformation sont soumises à déclaration de travaux sauf les petits abris de jardins de moins de 5 m<sup>2</sup>. Jusqu'à 20m<sup>2</sup> il faut faire une déclaration préalable (DP), pour plus de 20m<sup>2</sup> une demande de permis de construire (PC). Lorsque le dossier est complet il y a un délai d'un mois pour une DP et de deux mois pour un PC. Renseignez-vous à la Mairie.



**Vous pouvez déposer vos dossiers directement en ligne sur :**  
<https://autorisations-urbanisme.agglo-montbeliard.fr>

## RECENSEMENT MILITAIRE

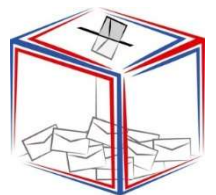


Le recensement doit être fait à l'âge de 16 ans (et au plus tard, 3 mois après la date anniversaire). Les garçons et filles âgés de 16 ans doivent donc se faire connaître en Mairie afin d'obtenir leur attestation de recensement. Se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille des parents

## INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le scrutin. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Les jeunes ayant 18 ans dans l'année sont inscrit d'office sur les listes électorales s'ils ont fait leur recensement militaire sur la commune.**



## CARTE D'IDENTITE - PASSEPORTS



ATTENTION, si votre carte a été établie après le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et que vous étiez majeur à ce moment, sa durée est automatiquement prolongée de 5 ans.

Vous devez faire une pré-demande sur le site de l'ANTS avant de prendre rendez-vous dans une mairie. Pour les passeports et carte d'identité, il faut prendre contact avec les mairies d'Hérimoncourt, Audincourt, Valentigney, Montbéliard...

Vous pouvez maintenant vous rendre sur le site SYNBIIRD pour trouver les rendez-vous dans les communes les plus proches de chez vous.

## FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

- Déclarer vos revenus
- Demander un permis de conduire ou une carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer votre espace Pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli

Vous pouvez vous rendre dans les points FRANCE SERVICES suivants :

France services Hérimoncourt  
3 rue Pierre Peugeot  
03 81 36 30 00

France services Valentigney  
14 bis Rue Gustave Courbet  
03 81 36 12 81



Agence nationale  
des titres sécurisés



## NUMEROS UTILES

COLLEGE DE BLAMONT : 03 81 35 17 36

ECOLE MATERNELLE PIERREFONTAINE LES BLAMONT : 03 81 35 10 92

ECOLE DU BAS – VILLARS LES BLAMONT : 03 81 35 10 81

ECOLE DU HAUT – VILLARS LES BLAMONT : 03 81 35 17 56

GENDARMERIE DE BLAMONT : 03 81 35 18 10

PHARMACIE LESCA – BLAMONT : 03 81 35 17 72

## MEDECIN– 25310 BLAMONT

Fanny GASSMANN 1 Rue de l'Esplanade – Tél : 03 81 35 18 11



## INFIRMIERES – 4 Grande Rue – 25310 BLAMONT

Cabinet d'infirmières 03 81 30 04 68

## Commerces et entreprises du village

### Le Petit Atelier de Mimie



Réalisation de pâtisseries, gâteaux et plateaux apéritif

Vous pouvez contacter Mylène au 06 18 10 59 13 ou par mail : [mimy25@hotmail.fr](mailto:mimy25@hotmail.fr)

Site internet : [lepetitatelierdemimie.com](http://lepetitatelierdemimie.com)

### Les p'tits services du Lomont

Tous travaux de bricolage à domicile

Florent : 07 87 15 97 19

[servicesdulomont@laposte.net](mailto:servicesdulomont@laposte.net)



### Entreprise KULIG Service

Entreprise de chauffage / sanitaire : 06 30 22 05 54

### Entreprise MASSON Pierre-Alain et fils -Entreprise forestière

Bois de chauffage, élagage et abattage : 03 81 35 16 78

### Entreprise MILLET - Exploitation forestière

Abattage mécanisé : 06 08 48 48 58

# Bibliothèque



Gratuité pour tous

Les réservations de certains ouvrages sont possibles sur place ou par mail car, les bibliothèques du plateau sont en réseau (si les livres ne sont pas disponibles à Villars, ils peuvent l'être ailleurs !)



Les bibliothécaires vous accueillent :

- les lundis de 15 h 45 à 17 h 15 et jeudis de 17 h 30 à 18 h 30

La bibliothèque est fermée pendant toutes les vacances scolaires.

L'ancienne cabine téléphonique, vers le terrain de pétanque qui avait été réhabilitée en lieu d'échange de livres est toujours présente. N'hésitez pas à vous servir et à apporter des livres que vous n'utilisez plus.



*Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles motivés pour nous aider à accueillir du public et peut-être proposer une amplitude horaire plus importante.*

Joëlle et Agnès

**ACCA**  
**Association de chasse communale agréée**



**Notre association compte à ce jour 15 chasseurs qui ont pris le permis chasse dont :**

- 1 archer : Vincent Chapuis
- 2 piégeurs : Gilles Mouquand et Didier Mollier

**Rappel des jours de chasse :**

Lundi, mardi, jeudi, samedi, dimanche et les jours fériés jusqu'à la fermeture le 28 février 2026.

**Plan de chasse pour la saison :**

- 10 faisans (Lâchés)
- 10 Perdrix grise (Lâchées)
- 9 chevreuils
- 1 lièvre
- 8 Sangliers

- A ce jour 3 sangliers ont été prélevé sur notre ACCA.
- Le plan de chasse pour les chevreuils est terminé.
- 1 lièvre prélevé cette saison
- 5 faisans et 4 perdrix

L'ACCA a participé aux cérémonies patriotiques.



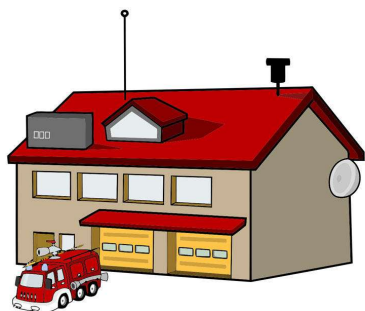
Lors des parties de chasse, les membres de l'ACCA ont procédé au ramassage des débris laissés par des personnes malveillantes.

Un grand merci à Gilles Mouquand et Serge Martin qui tout au long de l'année se dévouent pour l'agraine et aux membres pour l'entretien et le nettoyage de la cabane de notre ACCA.

Tous les membres de l'ACCA vous souhaitent une belle et heureuse année 2026

Le Président,  
Gilles MOUQUAND

## Le coin de l'ancien sapeur



En cette nouvelle année, les membres de l'amicale des anciens sapeur-pompiers de Villars vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026 pour vous et vos proches.

L'activité de notre amicale est restée limitée en cette année 2025. Nous n'avons pas pu organiser notre soirée friture pour diverses raisons.

Avec les autres associations du village, dans le cadre du marché du soir de PMA le vendredi 6 juin, nous avons pris en charge les grillades et les frites dans une bonne ambiance même si la pluie s'est invitée en fin de soirée. Merci à tous et en particulier aux «P'tits Cramailots » qui pilotent l'organisation.

A bientôt en 2026, sans doute pour un vide-greniers.

Le président,  
François Brunner

## QI GONG

Tout dans l'univers est ÉNERGIE et les souffles montent et descendent, se vaporisent, se condensent, abondent ou s'affaiblissent.

L'énergie a une nature unique mais, une infinité de formes différentes.

Le QI GONG est un mode de vie, il est extrêmement efficace.

L'énergie est là, permettez lui d'agir en vous !

Pour cela, il faut apprendre à :

- Respirer
- Calmer votre mental pour être à l'écoute de votre corps
- Vous détendre pour laisser l'Énergie circuler

Les exercices seront réellement efficaces uniquement si vous avez acquis ces 3 notions.

L'amicale sportive d'Ecurcey existe depuis l'ouverture de la salle en Septembre 1985

Cours de QIGONG à :

- Ecurcey le lundi de 18h30 à 20 h
- Villars-lès-Blamont le jeudi de 18h30 à 20h

Le tarif est de 45 € pour la saison (35 € assurance + fédération et 10 € pour le club)

Les membres de l'amicale remercient Messieurs les Maire d'Ecurcey et Villars-lès-Blamont ainsi que les conseillères et conseillers et présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2026, ainsi qu'aux habitants.

Gisèle



# Tournoi de pétanque Villars-lès-Blamont 2025

Date : Samedi 27 Septembre 2025

Nombre de participants : 12 joueurs

Pour la deuxième année consécutive, la convivialité et la bonne humeur étaient encore au rendez-vous malgré un temps mitigé.

Des nouveaux joueurs mais aussi de la jeune génération de Villars sont venus nous rejoindre pour participer au tournoi, un mélange générationnel qui a fait le plaisir de tout le monde entre rires et moment de partage avec nos anciens.

Je tenais à remercier grandement Cédric Perez, son épouse Aurélie et Bastien Grosdemouge pour leur aide précieuse à la préparation et le bon déroulement de ce concours, ainsi que Mr le Maire et Madame Thoumazou pour le prêt du matériel.

Les vainqueurs pour cette année sont Cédric Bauduin et Bastien Grosdemouge, Félicitations !

Détenteurs des coupes pendant une année, elles seront remises en jeu l'année prochaine, car oui une 3ème édition a été demandée par nos joueurs.

La date du prochain tournoi sera pour le Samedi 5 Septembre 2026.

Téléphone pour inscription : 06.84.93.48.75



Merci à tous les joueurs, Bauduin Cédric

# Les P'tits Cramailots

Cher(e)s habitant(e)s de Villars,



En cette année 2025, l'association des P'tits Cramailots a vu quelques petits changements.

Mr et Mme Eddy et Julie Morel ont quitté l'association afin de pouvoir s'investir dans d'autres associations sportives de leurs enfants.

Nous les remercions l'un comme l'autre de leur investissement durant l'année passée à nos côtés.

Au 1er septembre 2025, c'est avec plaisir que nous avons accueilli Mme Adeline Parguey.

Nous sommes donc 11 bénévoles pour cette année.

Présidente :	Marion Burkhalter (maman de Ryan, Logann et John)
Secrétaire :	Elise Grosrenaud (maman de Timéo et Martin)
Trésorière :	Aurélié Felez (maman de Antoine, Marius et Lison)
Membres actifs :	Cédric Bauduin (papa de Marius et Emile) Mylène Bernasconi (maman de Mia, Leny, Vince et Luke) Nina Gerard (maman de Gabriel, Jozef et Marianna) Yann Gradoz (papa de Charlotte) Shirley Lamy (maman de Eliott, Lubin, Camille et Simon) Fanny Munsch (maman de Louis, Charlie et Pierre) Adeline Parguey (maman de Timaé et Aloïs) Emilie Vuilley (maman de Elya et Eline)

## Résumé de 2025 :

- *Mars 2025* : Vente de goumois et des produits Barbier : une nouvelle fois, un grand merci aux habitants des 2 villages pour votre intérêt pour cette vente.

Nous avons également organisé Carnaval.

- *Juin 2025* : Nous étions présents au marché du soir avec les autres associations de Villars-lès-Blamont. Malgré la météo capricieuse, nous remercions les habitants de leur présence.



- *Juin 2025* : Depuis cette année, nous avons repris l'organisation de la kermesse. Nous remercions les maîtresses qui s'en occupaient jusqu'à aujourd'hui. Un grand merci à tous les bénévoles qui permettent à cet événement de perdurer au grand bonheur des enfants.

- *Juillet 2025* : Tournoi de pétanque en association avec la MAM. L'événement a une fois de plus été un grand succès.

- *Septembre 2025* : Petite nouveauté, une course de brouette a été organisée sur le terrain de foot de Villars-lès-Blamont. Nous avons été agréablement surpris en voyant l'investissement que les concurrents ont mis dans la confection de jolies brouettes.



- *Novembre 2025* : la bourse aux jouets annuelle s'est de nouveau déroulée dans une ambiance conviviale. Nous remercions les exposants et les visiteurs.

### **Agenda 2026 :**

- *Samedi 28 février 2026* : Organisation d'un loto en association avec la MAM Homes des Mômes.

- *Samedi 21 mars 2026* : Carnaval

- *Mercredi 18 mars 2026* : Ayant reçu beaucoup de retours positifs sur la vente de farine et du coup de déception du fait qu'elle ne se faisait pas l'année passée, nous avons réussi à trouver une collaboration avec le Moulin Thuriot de Bethonvilliers. Cette année, nous vous proposons donc une vente de salaisons Barbier et de farine via le moulin Thuriot.

- *Courant mai* : Organisation d'un vide grenier en partenariat avec les autres associations du village

- *19 juin 2026* : Kermesse

- *5 juillet 2026* : Tournoi de pétanque

Le programme à partir de septembre 2026.

Cette année, l'association a financé (pour l'année scolaire 2025) :

- Des gilets de sécurité pour les sorties scolaires
- L'achat de pantalons imperméables pour les maternelles pour le projet « école du dehors »
- La sortie scolaire de toutes les classes de Villars et Pierrefontaine à l'écomusée d'Alsace.

Nous souhaitons remercier les bénévoles, les mairies et les diverses entreprises qui nous aident et nous soutiennent pour les divers événements organisés et c'est avec plaisir que nous vous retrouvons en 2026 pour de nouvelles aventures !

En ce début d'année 2026, nous avons également une pensée toute particulière à Mme Catherine Meunier qui nous a quitté en fin d'année. Tout comme Anselme Desmiraz, Catherine nous a toujours soutenu et aidé à chaque événement.

Toute l'équipe des P'tits Cramailots vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2026 !

## Le club de l'amitié

En ce début d'année 2026 le club de l'amitié vous présente ses meilleurs vœux pour vous tous et vos proches.

Le club est ouvert à toutes les personnes retraitées ou non.

Nous nous réunissons le mercredi à 14h, tous les 15 jours pour partager un moment de convivialité en jouant à des jeux de société. Nous terminons notre séance vers 17h30-18h par un goûter en dégustant les spécialités pâtisseries de nos adhérentes. Spécialités qui sont toujours appréciés et qui offrent souvent un échange de recettes.

N'hésitez pas à venir pousser la porte ! Rejoignez-nous !

La Présidente,  
Christine POUPENEZ

## A.V.E.C

L'association A.V.E.C vous présente leurs Meilleurs vœux pour 2026.

Après rénovation de notre atelier, c'est avec satisfaction que nous avons retrouvé nos peintures et bricolages du mardi après-midi. Nous remercions la municipalité pour ces travaux.



Au mois de juin, nous avons fait des gaufres au marché du soir.

Nous remercions toutes les personnes présentes ce jour-là. Ce marché était une réussite !

Bonne et heureuse année et santé à tous, les filles d'AVEC



---

## LA MAM HOME DES MOMES

---



Nous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Durant l'année 2025, nous avons participé à deux grands événements : « le marché du soir » aux côtés de toutes les associations du village qui malgré le temps pluvieux a rencontré un franc succès et « le tournoi de pétanque » avec « les p'tits cramailots ».

Nous avons organisé durant l'automne une vente de chocolats et confiseries. Nous tenons à remercier les habitants du village pour leur participation.

Grâce à ces bénéfiques nous pouvons ainsi renouveler notre matériel.

Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour les inscriptions de la rentrée 2026 à l'adresse suivante :

[home-des-momes@laposte.net](mailto:home-des-momes@laposte.net)



Elise, Catherine et Eloïse

## ASSOCIATION LES TRAIINE BIDONS

Le moto club les traîne-bidons continue toujours dans le même esprit, ses voyages et concentrations au cours de l'année, par la découverte de nos belles régions Françaises ainsi que celles traversées dans les pays que nous visitons. A n'importe quelle saison. Ce sont toujours des rencontres diverses et variées, et des amitiés motardes qui nous sont propres.

Cette année, nous organisons un repas champêtre qui se déroulera le Dimanche 21 Juin 2026 à midi. Celui-ci est ouvert à toutes et tous.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Jimmy LECAM au 07 82 91 56 99



**Le moto club vous souhaite une belle  
année 2026**

## Opération entraide

En 2025, l'opération entraide du pays de Montbéliard a eu lieu le 8 février.

Pour notre village, nous étions 16 bénévoles pour sillonner les rues et les quartiers et collecter argent, épicerie et produits d'hygiène pour les plus démunis du pays de Montbéliard. Nous avons ainsi récolté ce jour-là, la somme de 994.02€ pour Villars (5595€ pour le plateau de Blamont), plus de l'épicerie et des produits d'hygiène.

Merci aux généreux donateurs pour leur accueil et aux bénévoles qui participent à cette action de solidarité.

En 2026, la collecte a lieu le samedi 31 janvier à partir de 13h.

## LIGUE CONTRE LE CANCER



En 2025, environ 2200 € ont été collectés sur la commune.

Nous vous remercions pour vos dons.

## Des nouvelles de l'école...

A la rentrée scolaire 2025/2026 les effectifs des trois classes de l'école de Villars restent stables, avec 68 élèves :

- Classe de Mme Nathalie BONFANTI : CP/CE1 23 élèves
- Classe de Mme Clémence LEFILLIATRE : CE2/CM1 : 21 élèves
- Classe de Mme Christelle MIDOL : CM1/CM2 : 24 élèves

Mme Laure FOUCHER, AESH, intervient 5 demi-journées par semaine à l'école.

L'équipe pédagogique remercie toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de l'école : parents, équipes municipales et SIVU des Écoles, association des parents d'élèves « Les P'tits Cramailots », employés communaux, bibliothécaires...

Voici quelques photos de l'année 2025...

**Janvier : Bonne retraite Bernadette**



**Juin : permis internet**

**Journée découverte du collège pour les élèves de CM2 du plateau**





**Fête des Écoles à Pierrefontaine**

**Juillet : journée à l'Écomusée d'Alsace et l'école d'autrefois**



**Un animal rampant insolite dans le jardin pédagogique**



**Septembre : initiation au touch rugby au stade**

**Octobre : Rencontre avec l'autrice/illustratrice Claire GARRALON**



**Décembre : spectacle de marionnettes de la Compagnie des Contes perdus (offert par Les P'tits Cramailots)**



**A l'année prochaine pour de nouvelles aventures...**





## Cérémonie du 11 Novembre 2025



Cette cérémonie, coorganisée par Mr Georges Mourand président des Anciens Combattants, Mr Jean Bilquez président du Souvenir Français, ainsi que les membres de ces associations emblématiques et soutenue par la municipalité, a permis de rendre un hommage digne et émouvant aux soldats morts pour la France, en présence des portedrapeaux, des élus de la commune et des 8 communes environnantes, des représentants de la Gendarmerie nationale et de la réserve de la Gendarmerie nationale, du corps des sapeurs-pompiers du plateau de Blamont, des habitants, des enseignants et des enfants des écoles de Pierrefontaine lès Blamont et Villars lès Blamont.



**Il y a 107 ans, les canons se taisaient. Après 52 mois d'horreur, la paix revenait. Mais derrière ce silence, des millions de voix s'étaient éteintes à jamais. Le 11 novembre, c'est le jour où nous nous souvenons que la liberté n'est jamais gratuite. Qu'elle s'écrit avec le sang de ceux qui ont refusé la tyrannie, la lâcheté, l'injustice. Souvenons-nous que la paix ne se décrète pas, elle se vit. Elle se défend chaque jour, par notre vigilance, notre respect, notre refus de l'indifférence.**



## 81ème anniversaire de la Bataille du Bois des Trembles



En cette matinée du 15 novembre 2025, Mr Jean Bilquez président du Souvenir Français du plateau du Lomont et de la vallée du Gland, en présence des représentants des corps constitués, des élus des 15 communes voisines, des associations patriotiques, des porte-drapeaux, du corps des sapeurs-pompiers du plateau de Blamont, de Mmes les directrices accompagnées des enfants des écoles de Villars lès Blamont et Pierrefontaine lès Blamont, de l'encadrement des collégiens du collège de Blamont, des habitants de Villars lès Blamont et des environs, se sont rassemblés en ce lieu chargé d'histoire et d'émotion, pour honorer la mémoire des héros tombés ici même, entre les



journées des 15, 16 et 17 novembre 1944. *Pierre, Marcel, André, François, Jean...* 7 d'entre eux tombèrent, mais la plupart s'appelaient *Abdelkader, Mohamed, Mustapha, Amar, Brahim, Djillali, Lhacen...* 38 valeureux tirailleurs marocains appartenant au 6ème RTM. Soit un total de 45 soldats, compagnons d'armes, de misère, de souffrance, et de sacrifice, mais toujours avec le sens du devoir.



Les récipiendaires, Pascal Tournoux et Claude Walter.



Lahoussine El Moutaoukil, vice-consul du Maroc, et son épouse Rachida, autour de Jean Bilquez et Anselme Desmiraz



## LE SERVICE D'ACTION SOCIALE

Le Service d'Action Sociale est à votre disposition depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Ce service de proximité intervient pour les personnes en difficulté sociale, dans le respect de la confidentialité.

Il anime et coordonne une action générale de prévention et de développement social en partenariat avec les institutions privées ou publiques.

### Ses missions :

- ✓ Information, conseil, soutien dans les domaines de la vie quotidienne : logement, budget, alimentation...
- ✓ Accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux droits, demandes d'aides sociales légales : APA, CMU, aide sociale...
- ✓ Accompagnement social des personnes seules, en couple ou avec des enfants majeurs (les familles avec des enfants mineurs sont accompagnées par le Centre Médico-Social de Seloncourt ☎ 03 81 34 12 92)
- ✓ Organisation d'actions collectives (par exemple : ateliers mémoire et équilibre)

Service ouvert du lundi au vendredi, sur rendez-vous, possibilité d'entretiens à domicile

### SERVICE D'ACTION SOCIALE

En Mairie de Blamont, rue Jules Ferry

☎ 03 81 35 32 83

☎ 06 31 02 84 30



## LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service de livraison de repas à domicile est un service public qui propose des repas complets (à l'exception du pain) adaptés à vos besoins (menus spéciaux possibles : diabétiques, mixés, etc.).

2 menus au choix sont proposés chaque jour.

Les repas sont au tarif de 9,80 € (tarif adapté à 8,15 € pour les personnes de plus de 65 ans ou en situation de perte d'autonomie).

Livraison le matin du lundi au vendredi. Les livraisons pour les repas du week-end sont effectuées le vendredi et celles des jours fériés la veille.

Les livraisons peuvent être interrompues et reprises au gré des besoins du client.

☎ 03 39 30 01 81

# Lutte contre le bruit

A Villars-lès-Blamont, c'est l'arrêté préfectoral 90/DADUE/4B/n°1616 du 19/04/1990 qui est de rigueur.

## Article 1<sup>er</sup> :

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment, ceux susceptibles de provenir :

- Des publicités par cris ou chants
- De l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleurs, tels que les postes récepteurs de radio, magnétophones, électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs ou à moins que ces appareils ne constituent des dispositifs de signalisation des véhicules de police ou de secours.
- De système d'alarme sonore d'un local d'habitation, d'un établissement commercial ou industriel, non autorisés au titre de l'arrêté n° 79-782 du 14 février 1979.
- Des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- De l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.



Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par les services préfectoraux lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions. Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune concernée.

## Article 2 :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa précédent.

## Article 3 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ou autres assimilables à ces derniers ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables (lundi à vendredi) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

#### Article 4 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

#### Article 5 :

Les éléments et équipements de bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois. Les mesures seront effectuées par un organisme spécialisé aux frais du demandeur conformément à la norme NFS 31.057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

#### Article 6 :

Sont abrogés, le titre V et la section 6 du chapitre III du titre II du règlement sanitaire départemental.

#### Article 7 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Directeur Départemental des Territoires, le Lieutenant-Colonel commandant le groupement de gendarmerie du Doubs, les Officiers et Agents de Police Judiciaire et les Inspecteurs de Salubrité sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Les Maires des communes du département sont également chargés de l'application du présent arrêté en tant qu'il entre dans le cadre de l'article L.131.12 du code des communes.

#### ARTICLE COMPLEMENTAIRE... LOCAL...

Dans la vie de tous les jours, respectons simplement les règles élémentaires de respect mutuel et de bon sens



**BRUITS  
de voisinage**

Tous responsables  
Tous concernés



SONORES.....

LES  
NUISANCES





# Commune de Villars-lès-Blamont

## 25310



Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard

Le Maire de la commune de Villars-lès-Blamont,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1 et L 2213.2,  
Vu le Code de la Route,  
Considérant la nécessité de réglementer le stationnement et déneigement en période hivernal afin d'assurer la sécurité des usagers,

### ARRETE

#### Article 1 : Stationnement

En période de neige, il est interdit aux automobilistes de stationner en bordure de chaussée.

#### Article 2 : Déneigement

- Déneigement des trottoirs : les propriétaires ou locataires de logements ou commerces sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige ou la glace sur le trottoir devant leur immeuble sur une largeur minimum de 1.50 m de manière à assurer le passage des poussettes d'enfants. La neige devra être entassée sur la bordure intérieure du trottoir afin de ne pas déborder sur la chaussée.  
Il est formellement interdit de déverser la neige ou la glace sur la chaussée.
- Déneigement des toits : Les toitures doivent être équipées d'un dispositif empêchant la chute de blocs de neige ou de glace sur la voie publique.  
En cas de chute de neige d'un toit sur la voie publique, le propriétaire concerné dégagera ou fera dégager à ses frais la neige se trouvant sur le trottoir devant son immeuble.  
Il est demandé aux propriétaires de déneiger leurs toits et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur mise en sécurité.
- Dégagement des garages et des aires de stationnement privés : Il est formellement interdit aux propriétaires ou locataires de voies et parkings privés de rejeter ou de stocker la neige sur la voie publique.

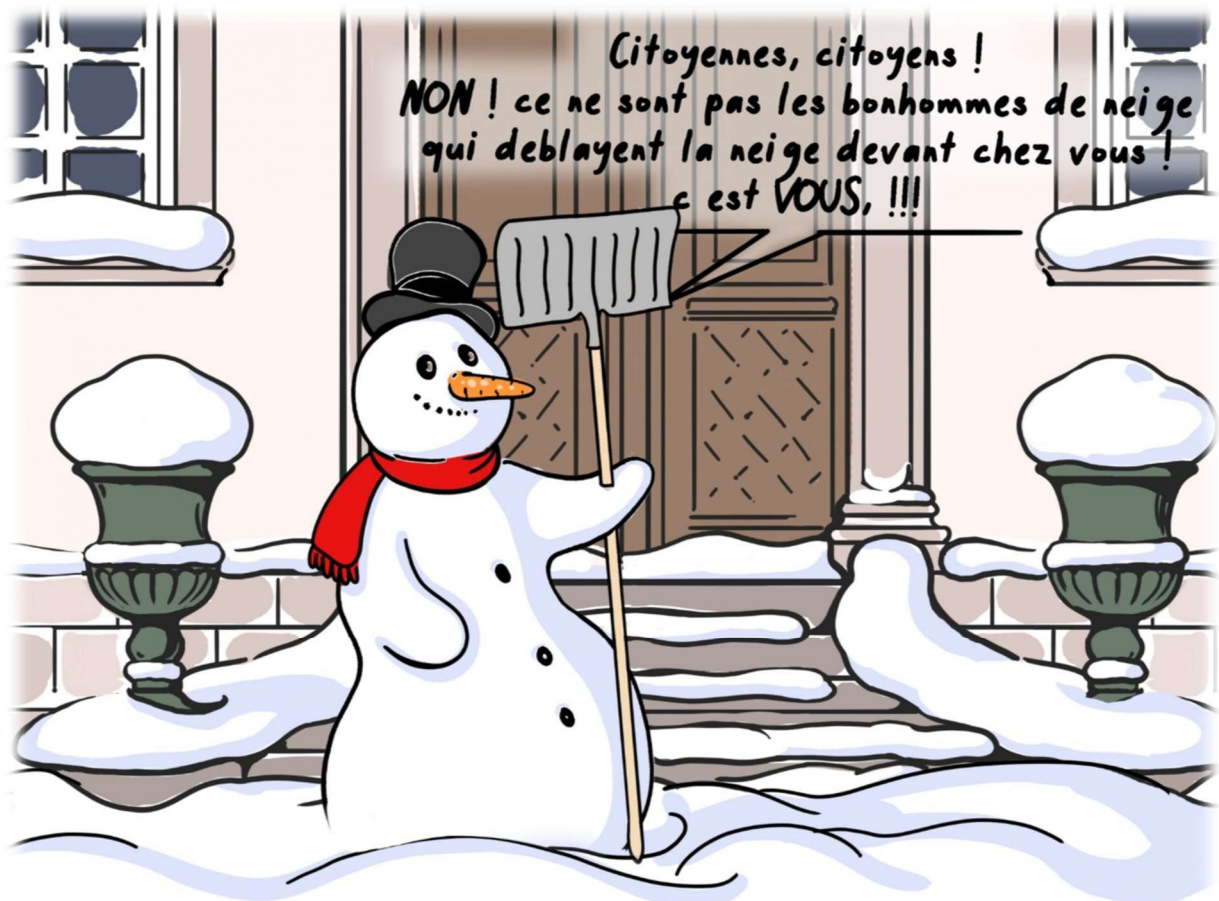
### Article 3 : Contrevenants

Outre le risque de contravention, en cas de non-respect de toutes les obligations précitées, la commune se réserve le droit de mettre en recouvrement les sommes correspondant au coût des interventions des services publics, tels que les services techniques.

**Article 4 :** La gendarmerie et la mairie sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villars-lès-Blamont, le 23 Décembre 2024

Le Maire,  
Anselme DESMIRAZ





Carnaval



Repas des aînés  
aux Rives du Doubs



Retraite de Bernadette



Collège de Blamont -  
Marche de mémoire  
du Bois des Trembles



Collège de Blamont -  
Marche de mémoire  
du Bois des Trembles



Collège de Blamont -  
Marche de mémoire  
du Bois des Trembles

Quelques photos  
de l'année  
écoulée...



Réfection du virage -  
Rue du Stade



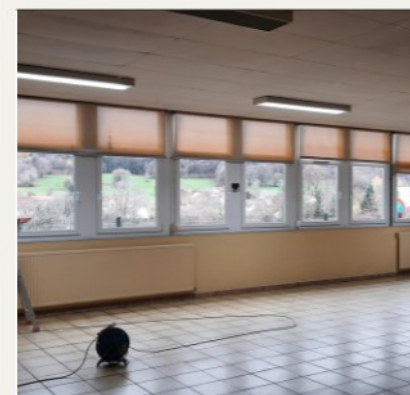
Marché du soir



Installation du  
marché du soir



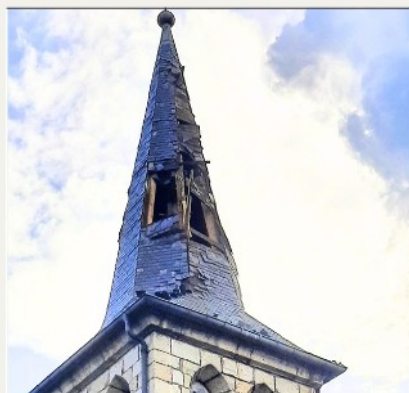
Installation du  
marché du soir



Travaux salle

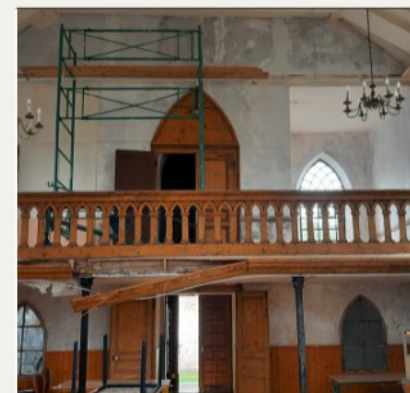


Changement grillage  
salle



Clocher du temple  
foudroyé

Quelques photos  
de l'année  
écoulée...



Dégâts dans le Temple



Elagage



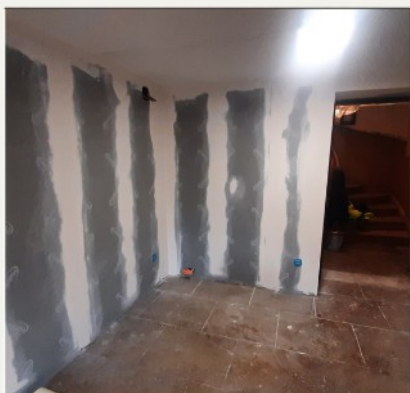
Abris  
containers



Réfection du  
virage



Création plateforme  
pour containers

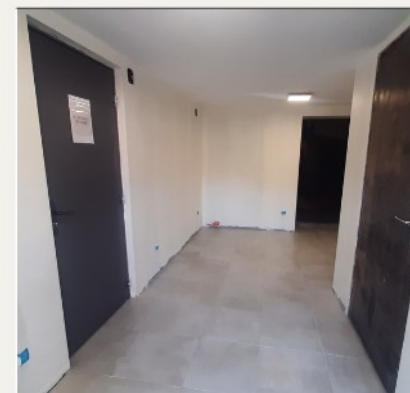


Réfection de l'entrée  
de la Mairie



Réfection de l'entrée  
de la Mairie

Quelques photos  
de l'année  
écoulée...



Réfection de l'entrée  
de la Mairie

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

■ ORDURES MÉNAGÈRES

■ DÉCHETS RECYCLABLES

■ ENCOMBRANTS

## ORDURES MÉNAGÈRES



**LE JEUDI**

**DES SEMAINES PAIRES**

- ✓ Je mets mes déchets dans un sac bien fermé.
- ✓ Attention les sacs au sol ne sont pas ramassés !
- ✓ **Les bacs à ordures ménagères non pucés ne sont pas collectés.**
- ✓ **Bac à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.**

BAC OM

## DÉCHETS RECYCLABLES



**LE JEUDI**

**DES SEMAINES IMPAIRES**

- ✓ Je mets mes déchets en vrac dans le bac (pas de déchets en sac).
- ✓ Le contenu du bac sera contrôlé, si non conforme non collecté.
- ✓ **Bac à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.**

BAC JAUNE

## ENCOMBRANTS



**SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT**

**AGGLO-MONTBELIARD.FR**

OU PAR TÉLÉPHONE AU **03 81 31 84 99**  
AU MOINS **48 H AVANT** LE JOUR DE LA COLLECTE

**Les encombrants ne doivent pas dépasser 1 m³ !**

- ✓ Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.
- ✓ Les encombrants doivent être visibles et accessibles au camion de ramassage (notamment lors de travaux interdisant l'accès à la rue).
- ✓ Ils doivent être entreposés sans aucune gêne pour la circulation.

CALENDRIER GRATUIT  
VENTE INTERDITE



**ACCÈS GRATUIT** des particuliers aux déchèteries **FIXES** et **MOBILE** sur présentation obligatoire de la carte d'accès

Demandez  
votre carte !



## ■ DÉCHÈTERIES FIXES

### MONTBÉLIARD

La Chiffogne - Bd du 21<sup>e</sup> Bat. de Chasseurs à Pied

### SELONCOURT

Route de Bondeval

### VIEUX-CHARMONT

Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)

### VOUJEAUCOURT

Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

**Périodes hiver** (du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mars et du 26 octobre au 31 décembre)

- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

**Période été** (du 30 mars au 24 octobre)

- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

**Horaires aménagés** (du 15 juillet au 14 août)

- lundi au samedi : 7 h 45 à 14 h 30

### PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS

Route de Dambelin

> **Fermé le lundi matin et le mardi**

**Périodes hiver** (du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mars et du 26 octobre au 31 décembre)

- lundi : 13 h 30 à 17 h 15
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

**Période été** (du 30 mars au 24 octobre)

- lundi : 14 h à 17 h 45
- mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

**Horaires aménagés du 15 juillet au 14 août :**

- lundi au samedi : 7 h 45 à 14 h 30

### COLOMBIER-FONTAINE

Rue de Saint-Maurice

> **Fermé le jeudi**

**Périodes hiver** (du 1<sup>er</sup> janvier au 28 mars et du 26 octobre au 31 décembre)

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

**Période été** (du 30 mars au 24 octobre)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

**Horaires aménagés du 15 juillet au 14 août :**

- lundi au samedi : 7 h 45 à 14 h 30

## ■ DÉCHÈTERIE MOBILE

LA DÉCHÈTERIE MOBILE EST ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION, MÊME SI LA PERMANENCE N'EST PAS DANS VOTRE COMMUNE.

N'hésitez pas  
à vous y rendre !



Elle dessert : Allenjoie, Badevel, Bart, Bavans, Dampierre-les-Bois, Dasle, Fesches-le-Châtel, Hérimoncourt, Mandeure, Mathay, Taillecourt et Vandoncourt.



Dates, horaires et lieu précis des implantations de la déchèterie mobile consultables sur [agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)



## ATTENTION AUX ERREURS DE TRI !

**Ne pas confondre bac jaune et déchèterie !**

Les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité et donc aux usagers. Seuls les emballages recyclables en vrac vont dans le bac jaune.

**MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI.**



J'accède au  
votre



Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et que vous pouvez exercer en vous adressant par e-mail à : [collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr](mailto:collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr) ou sur place auprès de l'accueil de la Direction Collecte et Traitement des déchets de Pays de Montbéliard Agglomération - La Charmotte 25 420 VOUJEAUCOURT.



SUIVEZ-NOUS

[agglo-montbeliard.fr](http://agglo-montbeliard.fr)



**03 81 31 84 99**

de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi au vendredi



**CITEO**  
EMBALLAGES  
MÉNAGERS ET PAPIERS

**M** pays de  
**Montbéliard**  
AGGLOMÉRATION

# CONTACTEZ-NOUS

Mairie de VILLARS LES BLAMONT

3 place de la Mairie, 25310 Villars-lès-Blamont

Téléphone : 03 81 35 10 79

Adresse e-mail : [mairie-villars-les-blamont@wanadoo.fr](mailto:mairie-villars-les-blamont@wanadoo.fr)

Site web : [www.villars-les-blamont.fr](http://www.villars-les-blamont.fr)



## HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi : de 09h00 à 11h30

Le mardi : de 10h00 à 16h30

Le vendredi : de 9h à 11h15